Profil sectoriele

Éducation

UNIFOR DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Unifor représente quelque 8 500 membres dans le secteur de l'éducation, lesquels se concentrent principalement en Alberta (conseils scolaires) et en Ontario (conseils scolaires, universités et services contractuels dans les collèges). Au sein des conseils scolaires, les membres d'Unifor travaillent généralement comme aides-enseignants, personnel d'entretien, personnel administratif et dans d'autres fonctions de soutien scolaire. Dans les universités, les membres d'Unifor occupent des postes notamment dans les secteurs de l'entretien, des métiers spécialisés, de l'administration, de l'ingénierie et des services alimentaires, ainsi que comme constables spéciaux. Dans les collèges, la plupart des membres sont employés dans les services alimentaires pour le compte d'entrepreneurs.

Les deux tiers des membres de ce secteur travaillent pour les trois plus grands employeurs. L'Université McMaster, le plus important employeur, compte quelque 38 % des membres du secteur, alors que 37 % d'entre eux travaillent dans divers conseils scolaires de l'Alberta. Les autres membres sont répartis entre les conseils scolaires de l'Ontario, les universités et les collèges de l'Ontario, ainsi que les universités du Manitoba et de la région de l'Atlantique.

Employeurs d'Unifor	Nombre approx.
Université McMaster	3 500
Division distincte du conseil scolaire catholique romain de Calgary	1 600
Division distincte du conseil scolaire catholique d'Edmonton	1 100
Université de Windsor	460
Université du Manitoba	380
Université du Nouveau-Brunswick	320

Faits et chiffres du secteur

EXTRANTS	
PIB sectoriel	118,6 G$
Part du PIB canadien	*6,0 %*
EMPLOI	
Emploi total	1 348 491
Évolution sur 10 ans	*+19,3 %*
Pourcentage de travailleurs à temps partiel	19,1 %
Salaire horaire moyen	44,79 $/h
Évolution sur 10 ans du salaire réel	*-2,9 %*
Moyenne des heures travaillées par semaine	29,1
ENVIRONNEMENT	
Émissions de gaz à effet de serre (2022)	4 662kt
Évolution sur 10 ans	*+7,6 %*
Part du total de l'industrie canadienne	*0,74 %*
MAIN-D'ŒUVRE	
Taux de couverture syndicale	76,5 %
Membres d'Unifor dans l'industrie	8 500
Part du nombre total de membres d'Unifor	2,7 %
Nombre d'unités de négociation d'Unifor	36

Source : Statistique Canada; Service de recherche d'Unifor. Les données se rapportent à 2024, sauf indication contraire.

UNIFOR

SITUATION ACTUELLE

Le secteur de l'éducation d'Unifor englobe divers types de milieux de travail, notamment des conseils scolaires, des universités et des collèges qui sont soit détenus par le gouvernement ou financés en partie par ce dernier. Collectivement, ce secteur emploie plus de 1,3 million de personnes et contribue 118,6 milliards de dollars au PIB du Canada. Cependant, comme il s'agit d'un secteur principalement (p. ex. conseils scolaires) ou partiellement (p. ex. universités, collèges) public, la situation financière et l'orientation politique des gouvernements influencent grandement les tendances en matière de financement et de rémunération de la main-d'œuvre.

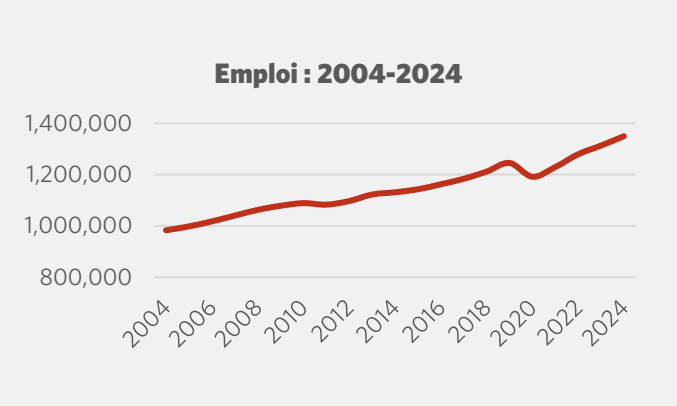

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions négatives sur les conseils scolaires et les établissements d'enseignement postsecondaire, en particulier pendant les premiers confinements.

Les travailleuses et travailleurs du secteur ont connu des changements variables dans leurs conditions de travail selon leur rôle au sein des établissements. Les cours ont été transférés vers des plateformes virtuelles, une transition qui se poursuit à des degrés divers.

Malgré la stabilité relative du secteur, la demande toujours élevée pour des services éducatifs et le rôle crucial des écoles dans les communautés à la grandeur du pays, les difficultés financières demeurent. Les établissements d'enseignement doivent composer avec des déficits de financement chroniques et des pénuries de personnel, qui fluctuent en fonction des priorités politiques des gouvernements au pouvoir.

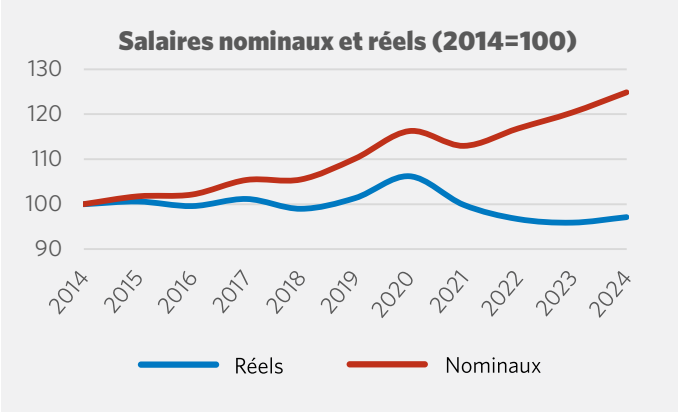

ALLER DE L'AVANT : DÉVELOPPER LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Les politiques gouvernementales, tant fiscales que sociales, à l'échelle fédérale et provinciale influencent fortement le secteur de l'éducation. Ce secteur connaît une croissance de l'emploi, en particulier en raison de l'augmentation continue de la population du pays. Malheureusement, la forte demande de main-d'œuvre ne s'accompagne pas d'une bonification des salaires et des avantages sociaux pour les travailleuses et travailleurs. Au cours de la dernière décennie, les salaires moyens dans l'ensemble du secteur ont diminué de 4 % (après rajustement en fonction de l'inflation).

Dans la plupart des provinces, l'insuffisance des fonds alloués à l'éducation empêche les écoles et les conseils scolaires de faire face à la hausse des coûts, à l'augmentation du nombre d'inscriptions, et à la nécessité d'offrir un soutien supplémentaire aux étudiants.

Les établissements d'enseignement postsecondaire doivent composer avec des difficultés en matière de revenus et de financement, aggravées par les récentes mesures fédérales visant à restreindre les permis d'études pour les étudiants étrangers. Par conséquent, une baisse de 35 % du nombre d'étudiants étrangers inscrits en 2024 par rapport à 2023 a été observée, et une autre baisse de 10 % est prévue en 2025 et 2026. L'Ontario a été particulièrement touché, la province représentant la moitié de tous les permis de travail délivrés aux étudiants étrangers.

Les universités et les collèges qui accueillent un grand nombre d'étudiants étrangers ont subi d'importantes pertes de revenus, aggravées par la réduction des transferts gouvernementaux dans certaines régions. Par conséquent, ces établissements ont pris des décisions difficiles, notamment en supprimant des programmes, en licenciant du personnel et en réduisant les services. Dans certaines régions, les gouvernements font pression sur les établissements d'enseignement postsecondaires pour qu'ils se restructurent et recherchent davantage de financement privé. Cette évolution a incité les établissements à fonctionner de plus en plus comme des entreprises, privilégiant les résultats financiers au détriment des programmes et des installations. Tous les ordres de gouvernement doivent accroître leurs investissements dans l'enseignement postsecondaire afin d'inverser la tendance à la privatisation, tout en garantissant l'accessibilité financière et en permettant à la main-d'œuvre de mieux soutenir les étudiants.

Recommandations en matière de développement du secteur

- La réduction des salaires dans l'ensemble du secteur de l'éducation et du secteur public doit être renversée.
- Après des années de gel et de réduction des budgets de fonctionnement, l'éducation et les services publics doivent devenir une priorité des politiques publiques à tous les ordres de gouvernement.
- Le gouvernement fédéral doit annuler le plafonnement strict des permis d'études pour les étudiants étrangers et reconnaître la contribution de ces derniers à la société et à l'économie canadiennes pendant et après leurs études.
- Les gouvernements doivent inverser la tendance à la privatisation dans le secteur public, en particulier dans les établissements d'enseignement postsecondaire.